



Guide pratique

à destination des

prescripteurs

élus, chargés de mission,
conseillers, partenaires...

Préconiser un club cigales
à un créateur, à un repreneur
ou un développeur d'entreprise



Réseau régional : ingrédient de succès durable

édition 2012



Claudine Barideau
Présidente
de l'association
des cigales du Nord
et du Pas-de-Calais

Comme nous ne sommes pas les seuls à le dire, la seule finalité légitime de l'économie est le bien être des hommes, à commencer par celui des plus démunis. L'économie humaine est l'économie d'un homme qui inscrit son action dans le temps, sur un territoire, dans un environnement familial, social, culturel et politique. C'est à cette forme d'économie que les citoyens réunis en club cigales veulent participer.

En effet, ancrés dans le territoire du Nord et du Pas-de-Calais, nous sommes en marche pour répondre à ces enjeux. Les habitants sont concernés, ils apportent leur contribution en participant au débat public, en initiant et développant de nouvelles solidarités. Dans ce contexte, des citoyens, chaque année plus nombreux, solidaires, impliqués dans l'économie locale, dans la lutte contre le chômage et les exclusions, renouvellent leurs engagements.

Nous souhaitons que tout citoyen qui souhaite créer son entreprise trouve dans un rayon de 20 km, au travers d'un club cigales, une porte d'accès vers la finance solidaire. Cette finance solidaire se démarque de la finance par le souci du respect de l'homme créateur d'entreprise et soutien d'une économie locale.

Un environnement financier favorable

Les Etats généraux de l'économie sociale et solidaire ont montré la multiplicité des initiatives. C'est le sens et l'utilité qu'elles portent qui les unit. Les projets tels que ceux soutenus par les cigales, sont inscrits dans la vie locale. Ils n'ont pas seulement pour but de créer un ou plusieurs emplois, mais ils ont l'ambition de permettre aux épargnants de se rencontrer, d'échanger, de partager les expériences, et développer une activité économique.

Comment ne pas mesurer que tous les projets d'économie sociale et solidaire mettent en question les limites de la seule recherche de la croissance économique, pour rechercher pas à pas, le bien être social.

Il est commun de constater qu'aujourd'hui les personnes vivent de façon plus individualiste. Les actions portées par les cigales prouvent que l'on peut faire d'autres choix, et ceux-ci redonnent des couleurs à la vie des entrepreneurs accompagnés qui tiennent une part du devenir de notre société dans les mains.

Voilà pourquoi la Région Nord Pas-de-Calais soutient l'association des cigales et espère qu'avec les épargnants et la finance solidaire, ses initiatives monteront dans le paysage économique social et écologique de notre région, comme alternatives crédibles et durables à l'économie de la croissance et du tout marché.

Pour faciliter la lecture, nous avons utilisé grammaticalement le genre masculin pour les fonctions citées dans le texte, mais les deux genres, masculin et féminin, sont systématiquement concernés.

Le club cigales : quels avantages pour le créateur d'entreprise ?

Un club cigales, Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire, regroupe dix à vingt personnes qui épargnent chaque mois pour investir ensemble et solidairement dans des entreprises.

La finalité du club cigales est d'accompagner un entrepreneur dans la réussite humaine et économique de son entreprise, sans prendre de décision à sa place.

Un soutien financier solide

- Le club cigales intervient en capital dans les sociétés ou en apport avec droit de reprise dans les associations. Le club ne fait pas de prêts mais, en sa qualité d'associé, il peut faire des avances en comptes d'associés.
- Il s'engage à rester au minimum cinq ans dans la structure.
- Les montants investis sont entre 1000 € et 10 000 €. La moyenne se situe autour de 4 500 € par entreprise.
- La participation d'un club dans le capital est toujours minoritaire et ne dépasse jamais 33 % du capital dans les SARL et SA.
- Lorsque le dossier du créateur est prêt, il faut un à deux mois entre le premier contact avec le club et son engagement dans l'entreprise. Selon les cas, ce délai peut être raccourci.

« C'est vraiment l'argent des membres du club qui est sur la table et qui est apporté à d'autres, avec un risque de perte. C'est un engagement réel ! Et cela, à mon sens, c'est unique, propre aux cigales. C'est autre chose que le don ou le prêt ! Il y a un rapport de confiance qui se crée, les cigaliers ont envie que le porteur de projet réussisse. »

Un cigalier

L'engagement des cigales dans un projet lui apporte de la crédibilité et a souvent un effet de levier bancaire auprès des banques et autres organismes de crédit. A noter : plusieurs clubs peuvent investir dans la même entreprise, permettant l'apport de sommes plus importantes.



« Les cigales ont eu un effet de levier bancaire : elles ont élargi mon réseau, rassuré les gens de mon cercle. »

Un entrepreneur



Réseau régional : ingrédient de succès durable

« Le fait que les cigales soient investisseurs est aussi important, contrairement aux boutiques de gestion ou chambres de commerce qui ne s'impliquent pas financièrement dans le projet. »

Un entrepreneur

Un accompagnement humain et stratégique

La finalité du club cigales est d'accompagner un entrepreneur dans la réussite humaine de son entreprise, sans prendre de décision à sa place.

Le club accompagne l'entreprise pendant cinq ans et désigne des membres qui seront les référents de l'entre-

preneur : ses "parrains".

- Disponibles, ils sont à l'écoute du chef d'entreprise, l'épaulent, et lui font bénéficier des compétences et du réseau des cigales tout en le laissant pleinement autonome dans sa prise de décisions.
- En favorisant l'effet-miroir et en apportant un regard extérieur sur l'entreprise, ils permettent au créateur de "sortir la tête du guidon".

À noter : le suivi assuré par des organismes non associés (telles que les boutiques de gestion, chambres consulaires...) est complémentaire de celui des cigales. Les premiers ont une intervention technique pendant la ou les deux premières années. Les cigales, en prise directe dans l'entreprise, l'accompagnent dans la durée.



« L'avantage des cigales, c'est le fait de ne pas être isolé en tant que créateur et décideur, surtout quand nous sommes confrontés à des choix stratégiques pour l'entreprise (...) Ils ne font pas d'ingérence mais donnent des conseils, proposent des pistes. C'est rassurant. »

Un entrepreneur

Un pôle de la finance solidaire

L'association des cigales coordonne le pôle de la finance solidaire qui regroupe :

- Autonomie et Solidarité (www.autonomieetsolidarite.fr),
- La Caisse Solidaire (www.caisse-solidaire.org)
- La NEF (www.lanef.com).

La particularité de ce pôle est d'utiliser l'épargne citoyenne par la création d'activités. L'association des cigales oriente le créateur vers ces partenaires pour des financements complémentaires adaptés.



Des avantages financiers et humains

Pour l'entreprise qui se crée, les avantages sont :

Les avantages financiers

- Renforcement des fonds propres de l'entreprise (capital risque),
- Pas de remboursement avant cinq ans,
- Accès facilité au crédit bancaire et à des sources de financement complémentaires,
- Crédit au projet grâce à l'engagement de dix à vingt personnes dans la réussite de l'entreprise.

Les avantages humains

- Un soutien de proximité, un apport de compétences,
- Une ouverture à un réseau,
- Ne pas être seul face aux décisions stratégiques de l'entreprise,
- Être associé à des personnes qui ne recherchent pas le profit financier en priorité.

75 % des entreprises accompagnées par un club cigales existent encore cinq ans après leur création.

« Il y a chez les cigales un réseau et une identité forte. Il y a une grande diversité à l'intérieur de ce réseau et donc une diversité dans les échanges possibles. Cela me donne un recul intéressant. »

Un entrepreneur

« Nous souhaitons nous retrouver avec des financeurs qui nous ressemblent, qui ne sont pas purement financiers, des gens qui apportent de la proximité, un réseau. Nous partageons avec les cigales une vision des affaires qui est beaucoup plus humaine. »

Un entrepreneur



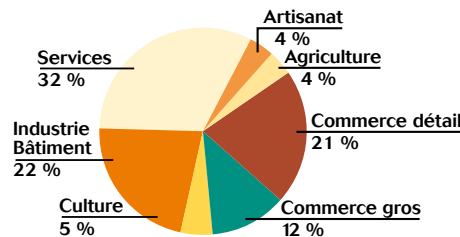
Le seul dispositif à apporter des fonds propres dans les petites entreprises.

Dans quelles entreprises investissent les cigales ?

Dans quel type de structures les cigales investissent-elles ?

- Les structures en SARL et SA (sous forme classique ou coopérative), SAS et les associations. Le créateur peut démarrer avec le club comme seul associé.
- A tous les stades : création, développement ou reprise d'entreprise. Si la société est déjà créée, les statuts doivent être modifiés avec l'arrivée d'un nouvel associé.
- Dans tous les secteurs d'activité : artisanat, industrie, agriculture, commerce, services.

Répartition par secteurs d'activité du portefeuille des cigales au 31/12/2010



Exemples d'entreprises accompagnées récemment :

- Entreprise d'électricité générale
- Boulangerie bio
- Forage et pose de sondes en géothermie
- Librairie et ateliers enfants
- Regroupement de commerces équitables et biologiques
- Insertion par le maraîchage biologique
- Fournisseur d'électricité verte



Retrouvez d'autres exemples sur le site de l'association des cigales du Nord et du Pas-de-Calais : www.cigales-npdc.org

Sur quels critères, le club décide-t-il d'investir ?

La charte nationale des clubs cigales (page 11) définit leur cadre d'intervention. C'est sur cette base commune que chaque club se définit ses propres critères de choix, en fonction de ses sensibilités et de son territoire. La réussite du créateur dans son projet est le critère principal. L'activité de l'entreprise et la viabilité du projet sont des critères importants, mais d'autres éléments entrent en considération, comme la nature du projet, la motivation de l'entrepreneur et les fruits de sa rencontre avec le club.

1 La viabilité économique

Le club cigales étudie de près la viabilité de l'entreprise. Il mesure le risque pour le créateur et pour le club. La passion du créateur doit se traduire aussi par une réussite économique.

2 La création d'emplois

Il s'agit au minimum de créer l'emploi de l'entrepreneur. En général, les entreprises cigalées démarrent avec une ou deux personnes pour arriver à un effectif de quatre à cinq dans les cinq ans. En pratique, il n'y a pas de limite supérieure : une entreprise du réseau cigales compte 250 salariés.

3 La proximité

La proximité géographique du club avec l'entreprise est importante car elle facilite le suivi et l'implication des cigaliers. Mais la proximité de cœur est également importante. Un club peut avoir un coup de foudre pour une entreprise au bout du département. S'il y a éloignement géographique, il veillera à ce qu'un suivi soit assuré en proximité. 40 clubs cigales existent en Nord - Pas-de-Calais, actifs sur tout le territoire de la région. Retrouvez leur implantation sur le site de l'association : www.cigales-npdc.org.

4 Le choix réciproque

Si le club et l'entrepreneur s'associent, c'est qu'ils ont envie de faire un bout de chemin ensemble et partagent des sensibilités, des valeurs communes. C'est pourquoi, en dehors du projet en lui-même, la motivation du créateur à être accompagné et les fruits de la rencontre avec le club sont déterminantes. Le "bonus" du club est d'être complémentaire au chef d'entreprise : s'il a besoin, par exemple, d'un appui en gestion ou en marketing, le club veille à disposer de ces compétences en interne.

* Entreprise qui a dans son capital un ou plusieurs clubs cigales

« On apporte un accompagnement pendant cinq ans à des gens qui n'ont pas tous les moyens pour démarrer leur entreprise. Si nous prenons un risque là où les banques hésitent, c'est que nous parions plus sur les potentialités des personnes que sur leur assise financière... et nous les accompagnons. »

Un co-gérant de club

Modalités du partenariat

Le club cigales et l'entrepreneur analysent le projet et décident ensemble de pistes d'améliorations au moyen de tableaux de bord (si ces outils ne sont pas en place, le club incitera l'entrepreneur à les créer et à se les approprier).

En tant qu'associé, le club signe les statuts de l'entreprise. Il propose à l'entrepreneur une convention qui régit leurs relations.

Le créateur et ses parrains se retrouvent régulièrement pour faire le point sur la situation de l'entreprise. La fréquence de ces rencontres dépend des besoins et nécessités du créateur (au moins une fois par trimestre).

Les étapes de la rencontre pour le créateur pour les cigales

En amont :

De l'envie au projet : réflexion et élaboration du projet.

Information auprès des créateurs et des structures d'accompagnement sur les cigales et les financements solidaires.

Rencontre avec les cigales :

Prise de contact avec un club ou avec l'association des cigales du Nord et du Pas-de-Calais.

premier contact

Prise de rendez-vous si le créateur est bien dans la phase de l'élaboration du plan de financement.

Diffusion du projet à l'ensemble des clubs, afin que les clubs intéressés se positionnent sur le projet. Les cigaliers s'engagent à la confidentialité.

Elaboration du plan de financement.

présentation

Si un ou plusieurs clubs sont intéressés, présentation du projet par le créateur au(x) club(s) sur la base d'un dossier comprenant :

- une description détaillée de l'activité,
- la présentation du porteur de projet,
- une étude de marché,
- un prévisionnel d'activités sur trois ans,
- un plan de financement, (dossier-type du PRCTE).

...

...

Compter un à deux mois entre le premier contact et la libération de fonds.

nouvel échange

Si le club se positionne favorablement, **nouvel échange avec le créateur pour envisager la coopération** : discussion sur les statuts de l'entreprise et sur la convention liant le chef d'entreprise et le club. Elle concerne les modalités d'entrée et de sortie du capital ainsi que l'accompagnement.

Création de l'entreprise.

engagement

Signature des statuts et de la convention par le chef d'entreprise et le gérant du club.

Après la création :

suivi

Suivi et accompagnement

- Contact régulier entre les parrains et le chef d'entreprise.
- Communication sur l'entreprise dans le réseau des cigales.

sortie

Au bout de 5 ans : rachat des parts cigales. Possibilité de rachat anticipé par le chef d'entreprise, soumis à l'approbation du club.

« J'ai rencontré le club un jeudi soir, le vendredi matin j'avais un appel pour me dire qu'ils allaient me suivre ! C'est allé très vite mais mon projet était prêt, il ne manquait qu'un coup de pouce financier. »

Un entrepreneur



L'association des cigales du Nord et du Pas-de-Calais

Au 31 décembre 2010

- 645 épargnants dans 59 clubs d'investisseurs ;
- 83 entreprises en portefeuille ayant bénéficié de 375 500 € des clubs cigales.
- Depuis la création des cigales, 750 000 € ont été investis dans 230 entreprises en Nord - Pas-de-Calais.

Les clubs de la région se sont organisés en association pour animer le réseau, développer de nouveaux clubs, établir des partenariats avec les acteurs de la création d'entreprises et de l'économie sociale et solidaire. L'association met aussi en relation les porteurs de projets avec les clubs cigales. Elle coopère avec les autres structures de financement solidaire de la région qui interviennent soit en capital, soit en prêt.

Les services offerts aux porteurs de projet

par les clubs

- Apport en capital (création - reprise - développement)
- Apport en compte courant d'associés

- Parrainage par le club cigales pendant 5 ans : accompagnement humain de l'entrepreneur dans la réussite humaine et économique de l'entreprise sans ingérence dans sa gestion
- Suivi régulier par un ou deux parrain(s)

- Sur l'entreprise et l'activité à l'échelle locale
- Mise en relation avec les entreprises du réseau à l'échelle locale
- Médiatisation locale

Financement

Accompagnement

Communication

par l'association régionale

- Orientation et mise en relation avec les financeurs solidaires et les financeurs classiques
- Informations sur les concours, aides, appels à projet...

- Mise en relation avec les personnes ressources du réseau régional
- Organisation de soirées thématiques
- Mise à disposition de boîtes à outils

- Annuaire entreprises et soirée d'accueil des entreprises
- Valorisation de l'offre commerciale
- Mise en relation avec les entreprises du réseau et des réseaux partenaires
- Médiatisation régionale des entreprises



Club d'investisseurs
pour une Gestion Alternative et Locale
de l'Épargne Solidaire

La charte des clubs d'investisseurs

Les cigales sont des clubs d'investisseurs qui participent au capital de petites et moyennes entreprises.

C'est un outil qui, par l'engagement de ses membres, se place résolument au cœur de l'activité économique et financière, pour y développer des pratiques alternatives et solidaires de proximité :

- ▶ maîtriser l'utilisation de son épargne gérer l'épargne autrement, de manière transparente, collective et démocratique, où chacun est à la fois responsable et solidaire,
- ▶ donner un sens économique et une pratique à la notion de proximité : rapprocher l'épargne de l'investissement pour un développement local durable,
- ▶ développer une pratique différente de l'utilisation du capital : en faire un instrument d'accompagnement et d'appui aux entreprises cigalées dans un souci de réciprocité entre entrepreneurs et épargnants,
- ▶ donner la priorité à des entrepreneurs dont les buts, au-delà du nécessaire aspect financier, sont sociaux, culturels, écologiques, c'est-à-dire respectueux de la place de l'Homme dans son environnement.

Les cigales sont soucieuses d'efficacité économique et de réussite financière. Pragmatiques, elles sont averties des risques et des difficultés dans la création et le développement d'une entreprise. Réalistes dans leurs attentes et rigoureuses dans leurs approches, elles **cherchent avant tout la pérennité des entreprises qu'elles financent.**

À travers leur réseau, les cigales posent des jalons pour répondre avec leurs partenaires au problème de la création d'activité et d'emplois, et plus largement, elles luttent contre toute forme d'exclusion.

En définitive, les cigales sont au carrefour de l'épargne de proximité, de l'épargne éthique et de l'épargne solidaire. Elles veulent contribuer à **développer la citoyenneté active de leurs membres** et par là même à inciter à toujours plus de démocratie économique et de démocratie locale.

Assemblée Générale des cigales - 2000 -





Réseau d'investisseurs-citoyens
pour une économie locale
solidaire

Association des cigales du Nord et du Pas-de-Calais
81bis, rue Gantois - 59000 LILLE
Tél. 03 20 54 09 51

contact@cigales-npdc.org
www.cigales-npdc.org

Pour toute information sur la création ou la reprise
d'entreprise :

www.jecree.com
www.jereprends.com

Pour toute information sur l'économie solidaire
dans le Nord et le Pas-de-Calais

www.apes-npdc.org

Les partenaires de l'association des cigales du Nord et du Pas-de-Calais

